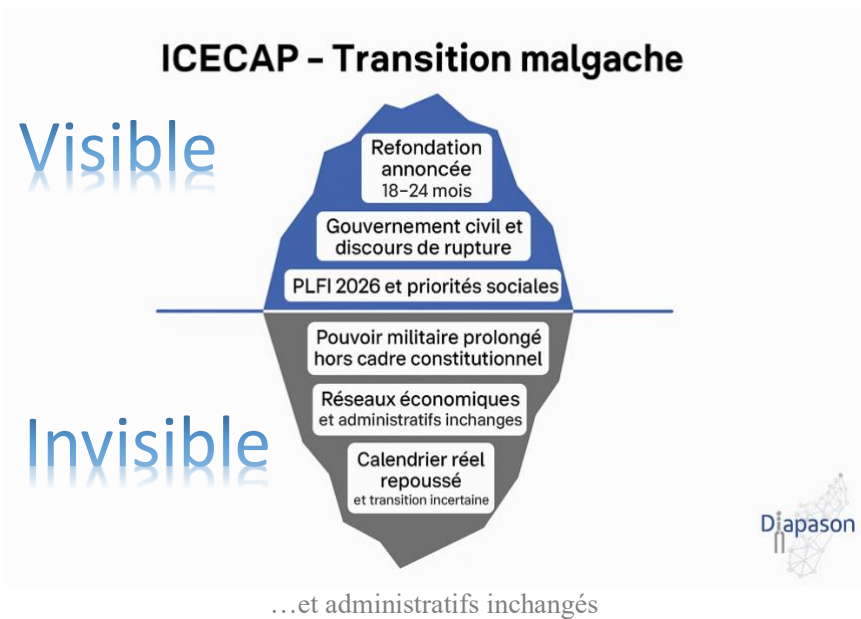


Lecture froide de la Refondation

Les scénarios possibles pour Madagascar**



Introduction

Il existe des moments rares où un pays semble flotter entre deux lectures possibles de son avenir. Madagascar traverse précisément cette zone d'indécision. Le renversement du pouvoir présidentiel, la mise en place d'un Président de la Refondation, l'apparition d'un gouvernement hybride à dominante civile mais encadré par un Conseil militaire, tout cela pourrait annoncer une rupture. Mais la rupture vraie se mesure moins aux discours qu'aux architectures réelles qui se mettent en place. Ces architectures ne se voient pas toujours dans les annonces officielles, elles apparaissent dans les détails, dans les mots utilisés, dans les silences aussi. Et dans la manière dont les institutions de l'État sont respectées ou contournées.

L'interview accordée par le Président de la Refondation à une chaîne étrangère¹ a introduit une nouveauté majeure. Le pays n'entre pas dans une transition de dix-huit à vingt-quatre mois. Il entre dans une refondation de dix-huit à vingt-quatre mois, puis seulement ensuite dans une transition. Ce glissement sémantique change radicalement l'interprétation du calendrier. Il transforme ce qui devait être une transition immédiate en un processus en deux temps. Il étire l'horizon avant le retour à l'ordre constitutionnel. Il installe durablement le pouvoir militaire au cœur du processus.

Le droit rappelle pourtant autre chose. L'article 53 de la Constitution de 2010, qui permet à la Haute Cour Constitutionnelle de constater la vacance de la Présidence de la République, a servi de base légale pour confier l'exercice du pouvoir au colonel Michaël Randrianirina. Le rôle de l'armée est clairement défini. Elle doit être neutre, républicaine et garante de la continuité de l'État. Elle ne gouverne pas. Elle intervient pour stabiliser, puis rendre rapidement le pouvoir aux autorités civiles. La décision HCC N°10/D3 du 14 octobre 2025 ne saurait être comprise

¹ <https://www.facebook.com/watch/?v=857702200045650>

autrement... L'armée peut agir pour empêcher le chaos mais elle n'a pas vocation à conduire une refondation politique de longue durée.

Entre les déclarations du Président de la Refondation et l'exigence constitutionnelle, un écart apparaît. Un écart qui dessine les contours d'un moment politique délicat. C'est dans cet écart que se jouent les scénarios possibles pour Madagascar. L'analyse froide consiste à regarder ces scénarios sans passion, sans peur, sans attentes démesurées. Elle exige de retirer la surface et d'observer ce qui se construit sous l'eau, dans l'espace invisible de l'État.

Un nouveau paysage politique créé par la refondation en deux temps

L'interview du Président de la Refondation pose les bases d'un cycle inédit. Ce cycle ne correspond ni au modèle des transitions africaines classiques ni au cadre constitutionnel malgache. La logique affichée est simple. Première étape, une refondation de dix-huit à vingt-quatre mois. Deuxième étape, une transition qui viendra après ce premier bloc. Le processus électoral n'apparaît qu'à l'horizon lointain de cette seconde phase.

Ce choix de vocabulaire n'est pas anodin. Il crée une impression d'ordre. Il organise le temps. Il donne l'idée d'un pays qui se construit avant de remettre les clés aux civils. Mais il déplace aussi le centre de gravité de la transition. Il la transforme en perspective. Il en fait une destination future. Le pays n'est pas encore en transition, il est dans une période préparatoire dirigée par l'armée.

L'article 53 de la Constitution rappelle pourtant un principe. L'armée assure la continuité de l'État en cas de vacance. Elle ne redéfinit pas un modèle politique et institutionnel. Elle garantit le fonctionnement des institutions. Elle n'en crée pas de nouvelles sans passer par un cadre légal clair. La HCC a déjà jugé que l'armée n'a pas vocation à exercer un pouvoir prolongé hors du champ strict de la continuité.

En combinant ces éléments, une première lecture apparaît. Le pays se trouve dans un temps militaire extraconstitutionnel. Ce temps repose sur des justifications de stabilité mais il ne s'appuie pas sur une base juridique solide. Il crée une zone grise. Et dans cette zone, tout dépendra de la manière dont le pouvoir (militaire) utilisera les dix-huit à vingt-quatre mois qui viennent.

Le visible et l'invisible de la refondation

Au niveau visible, Madagascar semble engager un effort de réorganisation. Un Président de la Refondation parle d'autorité morale. Un Premier ministre civil évoque la modernisation de l'État. Un budget priorise l'eau, l'électricité, la justice et l'éducation. La feuille de route annonce une nouvelle Constitution. La population observe. La Gen Z espère. Les partenaires extérieurs parlent de vigilance et de coopération conditionnelle.

Au niveau invisible, les structures profondes restent inchangées. Le Conseil militaire concentre les pouvoirs régaliens. Les élites économiques continuent de contrôler les chaînes critiques de l'énergie, des mines, des douanes et des télécommunications. La dépendance financière aux bailleurs maintient un cadre budgétaire contraint et limite toute refondation profonde. Les mécanismes de corruption décrits dans l'Architecture de la dépendance n'ont pas été désactivés. Les institutions de contrôle sont présentes mais silencieuses. La justice ne s'est pas encore dotée

d'outils pour traiter les spoliations massives des dix dernières années. Les réseaux politiques issus de l'ancien système se repositionnent.

La refondation annoncée ne touche pas encore les piliers invisibles de l'État. Elle s'exprime dans le discours mais pas encore dans les structures. Ce décalage est central. Il explique pourquoi la trajectoire peut encore bifurquer. Il explique aussi pourquoi la Constitution devient un terrain stratégique. Et pourquoi la décision HCC N°10/D3 reste un repère incontournable pour ceux qui souhaitent garder une cohérence institutionnelle.

Les précédents africains qui éclairent la situation malgache

Les transitions africaines montrent un phénomène récurrent. Lorsque l'armée prend le pouvoir pour rétablir l'ordre, la durée de son intervention dépend rarement de la volonté affichée au début. Elle dépend des rapports de force. Elle dépend des réseaux qui se recomposent. Elle dépend des pressions extérieures. Elle dépend aussi de la capacité des sociétés civiles à structurer leurs revendications.

Trois modèles dominent l'histoire récente du continent.

Le premier est celui de la transition brève et contrôlée, menée pour éviter le chaos et remettre rapidement les civils en place. C'est le modèle constitutionnel. C'est aussi le modèle défendu par l'article 53. C'est le modèle promu par l'Union africaine. Il est rarement appliqué.

Le deuxième est celui de la transition militaro civile longue. L'armée stabilise, installe un gouvernement civil restreint, pilote l'écriture constitutionnelle et n'organise l'élection qu'une fois ses intérêts sécurisés. Ce modèle s'est imposé au Sahel. Il s'impose aussi dans plusieurs États de l'Afrique de l'Ouest. Il repose sur un discours de restauration de l'ordre et de moralisation de la vie publique. Il finit souvent par une recomposition élitaine.

Le troisième modèle est celui de la rupture suivie d'un recyclage. Le pouvoir tombe sous la pression sociale. Une transition apparaît. Mais faute de réformes profondes, les structures invisibles reprennent le dessus. L'ancien système réapparaît avec d'autres visages. L'élan de transformation se dissipe.

Madagascar présente aujourd'hui des éléments des trois modèles. Mais l'annonce d'une refondation longue avant la transition rapproche le pays du second modèle. Un modèle où le pouvoir militaire s'installe dans le temps pour construire ce qu'il considère comme un nouvel ordre. Ce choix entre en tension avec la Constitution. Il ouvre la voie à un scénario de transition prolongée.

Les quatre scénarios possibles pour Madagascar

Scénario 1

Refondation partielle et transition civile rapide

Ce scénario exige un respect strict de l'article 53. Il exige une décision rapide du pouvoir militaire pour instaurer une autorité civile de transition. Il exige que la refondation soit menée par une assemblée représentative et non par une structure militaire. Il exige une organisation

rapide des élections. Il exige un engagement clair du Président de la Refondation à se retirer dès que les institutions civiles seront en place.

Ce scénario devient possible si la pression de l'Union africaine et des bailleurs s'intensifie. Il devient possible si la Gen Z parvient à maintenir l'unité et la mobilisation citoyenne. Il devient possible si le gouvernement accepte de revenir à une lecture constitutionnelle stricte.

Ce scénario est souhaitable du point de vue de la stabilité démocratique. Mais il est aujourd'hui peu probable.

Scénario 2

Recyclage élitare sous vernis de refondation

Dans ce scénario, la refondation de dix-huit à vingt-quatre mois sert de sas. Les réseaux politiques et économiques du passé se recomposent autour du nouveau centre de pouvoir. La transition qui suit la refondation devient un espace contrôlé où la société civile n'a qu'un rôle limité. Une nouvelle Constitution est adoptée mais elle ne change pas la nature du système. Les élections se déroulent dans un cadre qui favorise les cercles proches de la refondation.

La continuité l'emporte sur la rupture. Le Piège Népal² se referme. C'est le scénario d'une transformation de façade. C'est un scénario cohérent avec les dynamiques invisibles observées dans l'Architecture de la dépendance³.

Ce scénario reste fortement probable.

Scénario 3

Transition militaro civile prolongée

Ce scénario devient le scénario central depuis l'interview du Président de la Refondation. Il repose sur trois phases. Une première phase de refondation militaire longue. Une seconde phase de transition civile encadrée par l'armée. Une troisième phase électorale à l'issue d'un processus constitutionnel entièrement construit sous supervision militaire.

Ce modèle entre en tension avec l'article 53. Il entre en contradiction avec la décision HCC N°10/D3. Mais il correspond à la structure politique qui se met en place. Il correspond au langage utilisé par les autorités. Il correspond au rôle du Conseil militaire qui ne cesse de se renforcer. Il correspond à la trajectoire de plusieurs transitions récentes dans la région.

C'est aujourd'hui le scénario le plus probable.

Scénario quatre

Nouvelle rupture citoyenne portée par la Gen Z

Ce scénario repose sur une condition claire. La Gen Z doit percevoir que la refondation n'est pas une rupture mais une recomposition. Elle doit constater que les promesses sur l'eau, l'électricité, la justice et la transparence ne se matérialisent pas. Elle doit réaliser que le

² <https://www.diapason.mg/le-piege-nepal-sous-la-vague-generation-z-la-recomposition-du-monde/>

³ <https://www.diapason.mg/65-ans-apres-larchitecture-de-la-dependance-article/>

calendrier institutionnel s'éloigne progressivement de la Constitution. Si ces éléments convergent, une nouvelle vague peut apparaître, plus structurée et plus déterminée.

Ce scénario reste possible mais dépend de la capacité de la Gen Z à rester unie et organisée. Il dépend aussi de la situation sociale. Si les services publics stagnent, la population peut rejoindre le mouvement. Si la situation s'améliore légèrement, la contestation peut s'affaiblir.

Scénario	Description synthétique	Probabilité estimée	Justification Diapason (résumé)
1. Refondation partielle avec transition civile rapide	Retour strict à l'article 53. Transition civile mise en place rapidement. Élections sous 12 à 18 mois.	10 %	Faible cohérence avec l'interview du PRRM. Contradiction avec la structure en "refondation puis transition". Nécessiterait une pression très forte UA + bailleurs + société civile.
2. Recyclage élitare sous vernis de refondation	Restructuration du pouvoir autour d'acteurs civils et économiques déjà présents. Refondation symbolique. Transition contrôlée.	35 %	Déjà en germe dans la composition du gouvernement. Forte présence de réseaux du passé. PLFI 2026 issu de l'ancien régime. Dépendance budgétaire qui favorise la continuité.
3. Transition militaro civile prolongée (scénario principal)	Cycle en deux temps. 18–24 mois de refondation militaire, puis transition encadrée, puis élections lointaines.	45 %	C'est le scénario le plus cohérent avec l'interview du PRRM. Contradictoire avec l'article 53 mais soutenu par les rapports de force réels. Conseil militaire fort, signaux de glissement déjà visibles.
4. Nouvelle rupture citoyenne portée par la Gen Z	Nouvelle mobilisation si la refondation devient une recomposition. Explosion sociale si promesses non tenues.	10 %	Reste dépendant des résultats sur eau, électricité, justice. La société est épuisée mais la Gen Z reste vigilante. Possible mais conditions non réunies pour une nouvelle vague immédiate.

Lecture rapide en 5 secondes

- **Scénario 3** = trajectoire la plus probable
- **Scénario 2** = trajectoire parallèle très plausible
- **Scénario 1** = quasiment hors trajectoire
- **Scénario 4** = variable dépendant du ressenti social et des résultats concrets

Où va Madagascar aujourd'hui

La trajectoire actuelle du pays s'oriente vers une transition militaro civile prolongée. La refondation annoncée avant la transition est une étape nouvelle qui éloigne le pays de la

trajectoire constitutionnelle prévue par l'article 53. Le pouvoir militaire s'installe dans le temps. La transition civile se déplace dans un horizon incertain. Le risque de recyclage élitare reste présent. La société civile attend des preuves. La Gen Z surveille le calendrier, les nominations et les résultats concrets.

Le pays peut encore éviter un cycle de recomposition. Il peut encore revenir à une architecture institutionnelle conforme à la Constitution. Cela exige une décision politique majeure. Cela exige une volonté réelle d'inclure la société civile dans l'écriture des règles du jeu. Cela exige une transparence sans concession sur les finances publiques, les douanes et l'énergie. Cela exige une rupture concrète avec les réseaux de capture qui ont structuré l'État depuis des années.

La refondation deviendra crédible si les mots se traduisent en actes. Elle deviendra réelle si la Constitution est respectée. Elle deviendra durable si la jeunesse est associée aux décisions. L'avenir de Madagascar se joue maintenant dans cette cohérence.

Conclusion

La lecture froide de cette transition montre un paysage complexe. Le pouvoir militaire parle de refondation mais agit en dehors du calendrier constitutionnel. Le Premier ministre évoque la modernisation mais dépend d'une structure qui ne respecte pas pleinement l'esprit de l'article 53. La société civile observe. La Gen Z attend des signaux. Les partenaires extérieurs parlent de stabilité et de retour à l'ordre constitutionnel.

Madagascar peut changer de cycle. Le pays peut sortir des logiques de dépendance et de capture. Mais la refondation ne peut être militaire et durable. Elle doit redevenir constitutionnelle et participative. Elle doit s'inscrire dans les attendus de la décision HCC N°10/D3. Elle doit reconnecter le pays avec les exigences des transitions africaines réussies, celles où l'armée stabilise mais ne gouverne pas.

La Constitution de 2010 elle-même fait partie du problème. Elle a installé un hyper président dans un système où la séparation des pouvoirs reste largement théorique. Le chef de l'État concentre l'essentiel des leviers institutionnels sans contrepoids effectif du Parlement, de la justice et des autorités indépendantes. Une refondation crédible ne peut donc pas se contenter de revenir à l'ordre constitutionnel existant. Elle doit corriger cette dérive présidentialisée et inscrire dans le droit des mécanismes concrets de contrôle, de limitation des mandats, de responsabilité politique et de protection des contre-pouvoirs.

Madagascar peut sortir de ce piège si la refondation ne sert pas seulement à gérer une crise mais à redessiner un État où aucun acteur, civil ou militaire, ne puisse à nouveau concentrer tout le pouvoir entre ses mains.

L'histoire récente montre que les transitions qui durent trop longtemps finissent par se refermer sur des recompositions. Le moment exige de la clarté, de la transparence et un retour rapide vers un cadre civil. Madagascar se trouve sur une ligne de crête. Ce qui sera décidé maintenant définira le pays pour les dix prochaines années.

Rédaction - Diapason